

CONFÉDÉRATION SUISSE  
INSTITUT FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

(11) CH 701 404 A2

(51) Int. Cl.: A61H 7/00 (2006.01)

**Demande de brevet pour la Suisse et le Liechtenstein**

Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

(12) **DEMANDE DE BREVET**

(21) Numéro de la demande: 01033/09

(71) Requéant:  
CRESAME, 190 route de Jussy  
1241 Puplinge (CH)

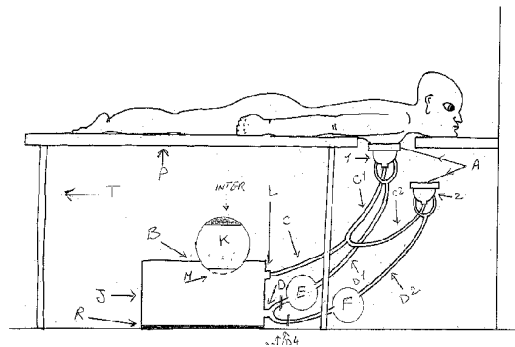
(22) Date de dépôt: 03.07.2009

(43) Demande publiée: 14.01.2011

(72) Inventeur(s):  
Maher Abdel Hadi, 1201 Genève (CH)  
Niel Etienne Hadi, 1241 Puplinge (CH)  
Gilles Hadi, 1201 Genève (CH)

(54) **Dispositif mécanique d'agrandissement de la poitrine féminine par aspiration des seins accompagnée d'une circulation de l'air et d'un liquide lubrifiant chauffé.**

(57) Dispositif mécanique d'agrandissement de la poitrine féminine grâce à un massage par aspiration accompagné de la circulation de l'air ou d'un liquide chauffé dans deux ventouses appliquées sur les seins.



## Description

[0001] Dispositif mécanique d'agrandissement de la poitrine féminine permettant le développement de celle-ci grâce à un massage par aspiration accompagné de la circulation de l'air ou d'un liquide chauffé à une température, variable selon la résistance de la femme concernée, allant de 40 à 60 degré.

## Etat de la technique

[0002] A l'heure actuelle, il n'existe pas de procédé ni d'appareil permettant d'agrandir les petites poitrines des jeunes femmes. Le dispositif faisant l'objet de la présente demande de brevet remédie à cet état de fait en créant un massage mécanisé d'un type particulier se faisant par aspiration et non par vibration ou pression. En effet, tous les types de massages corporels existant à l'heure actuelle agissent soit par vibration soit par pression et jamais par aspiration.

[0003] Le dispositif (dessin N° 1) est composé de deux unités (A et B) reliées par deux tubes, l'un (C) est destiné à l'aspiration et se divise en deux branches (C1 & C2) alors que l'autre (D) a pour fonction l'expiration et se divise en deux branches (D1 & D2). Les deux unités sont installées sur une table de massage (T) équipée d'un plateau (P).

[0004] La première unité (A) est composée de deux ventouses (1&2) fabriquées en matériaux souples tels que caoutchouc, plastique ou silicone, destinées à être appliquées sur les deux seins à agrandir. La distance entre les deux ventouses (DIS) est réglable selon la taille de la personne concernée. De même, la taille des deux ventouses 1&2 est variable selon la taille des seins au moment de l'application du dispositif et de la taille désirée à la fin de l'application. Ainsi, leur diamètre peut aller de 100 à 250 mm (dessins N° 2 & N° 5).

[0005] Deux tuyaux d'aspiration C1 & C2 sont fixés au centre des ventouses et reliés à l'unité B par le tube C.

[0006] Les ventouses 1 & 2 comportent chacune deux tuyaux (G&H dessin N° 2) d'expiration destinés à projeter, sous pression, de l'air ou un liquide chauffé sur le sein à agrandir. Ces tuyaux sont connectés aux tubes D1 et D2 branchés sur l'unité B et équipés, chacun, d'un manomètre (E & F).

[0007] L'unité B est composée d'une cuve métallique (J) comportant un moteur électrique (K) muni d'une turbine d'aspiration M, d'une entrée L du tube C placée au sommet de la cuve et une sortie D destinée aux tubes D1 & D2, placée au fond de la cuve. Les extrémités des tubes D1 & D2 côté D sont équipées de deux vannes D3 & D4 permettant de varier la pression, mesurée par les manomètres, entre les deux seins allant de 100 mb à 1 b. Une résistance électrique de 1000 W chauffante (R) est placée sous la cuve pour chauffer l'air ou le liquide placé dans la cuve. La cuve J peut également être construite en tout autre matériau résistant à la chaleur. La résistance R peut également être installée à l'intérieur au fond de la cuve.

[0008] Le massage se fait par aspiration interrompu et repris à une cadence qui varie selon les besoins de la femme concernée ainsi que sa capacité de résistance face à la force d'aspiration du dispositif. Cette variation entre l'aspiration et l'interruption peut durer quelques secondes ou quelques minutes. L'alternance de l'aspiration est assurée par un interrupteur électrique programmable (INTER).

[0009] L'application du dispositif se fait par la mise en route de l'aspirateur M qui, à travers les tubes C1 & C2, aspirera les deux seins ainsi que l'air ou le liquide se trouvant dans la cuve J et qui sortira du point D et rentrera dans les ventouses 1 & 2 à travers les tuyaux D1 & D2.

[0010] Le contrôle de la force d'aspiration se fait à travers les vannes D3 & D4 installées à la sortie D.

[0011] Le dispositif peut être appliqué en l'intégrant à un soutien-gorge (S) ce qui permet à la femme de le porter en étant assise ou couchée sur le dos. Deux lanières LAN1 & LAN2 permettent de fixer le dispositif autour de la poitrine de la femme (dessin N° 3). Il peut également être intégré à une table de massage (T) comportant un plateau (P) muni d'une ouverture rectangulaire (PR) permettant le passage des seins à travers le plateau (dessin N° 4).

[0012] L'unité Best placée dans un compartiment insonorisé sous le plateau de massage. Le dessin N° 5 précise les pièces de l'unité A. Le dessin N° 6 illustre l'unité A de l'intérieur.

## Liste des dessins

### [0013]

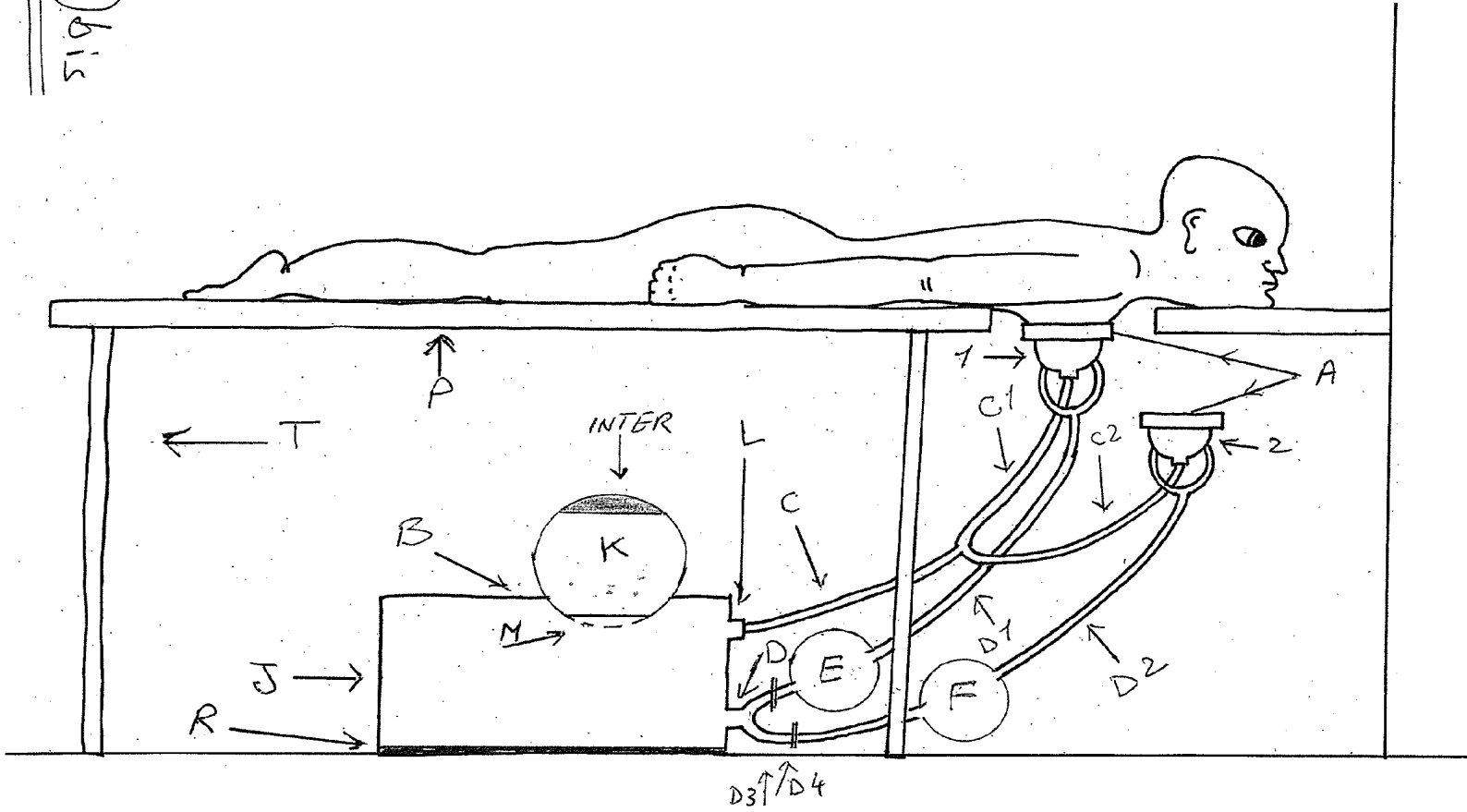
- N° 1 Présentation des deux unités composant le dispositif de massage.
- N° 2 et 5 Les ventouses d'aspiration à appliquer sur les seins, vues de l'extérieur.
- N° 3 Le dispositif de massage inséré dans un soutien-gorge.
- N° 4 Le dispositif de massage inséré dans une table de massage.
- N° 6 Les ventouses d'aspiration vues de l'intérieur.

**Revendications**

1. Dispositif mécanique d'agrandissement de la poitrine féminine permettant le développement de celle-ci caractérisé en ce qu'il applique un massage par aspiration des seins.
2. Dispositif selon revendication N° 1 caractérisé en ce que le massage par aspiration est accompagné de la circulation, sur les seins, de l'air ou d'un liquide chauffé.
3. Dispositif permettant la circulation, dans un circuit fermé et intégré à un dispositif de massage corporel, de l'air et du liquide qui se caractérise en ce que l'air et le liquide se mélangent au stade de l'aspiration et se séparent au stade de l'expiration, tout en restant dans un circuit fermé.
4. Table de massage corporel se caractérise en ce qu'elle comporte une ouverture au niveau des seins permettant de laisser ces derniers sortir à l'extérieur du plateau lorsque la personne est couchée sur le ventre.

DESSIN N° 1

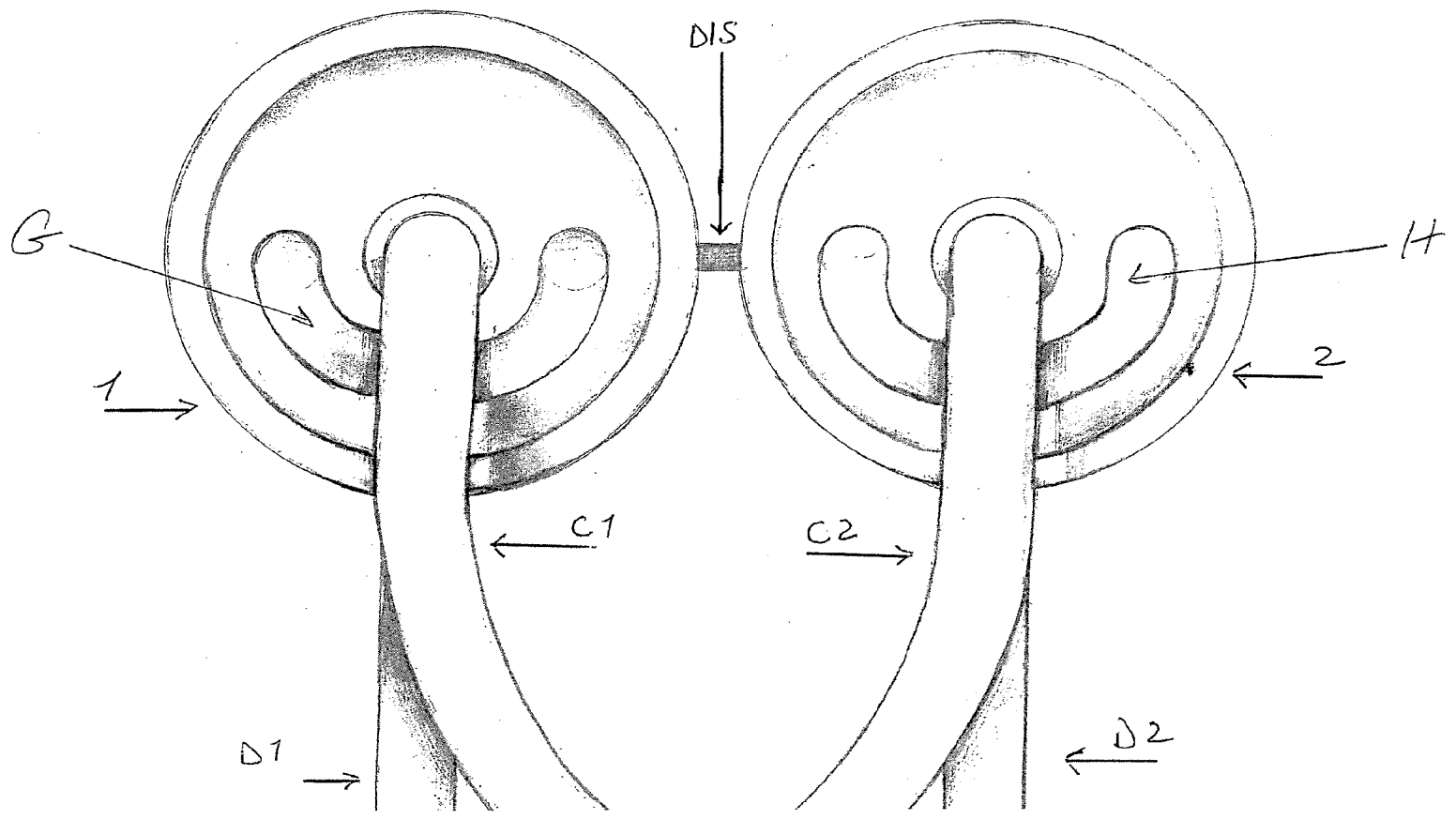
Dispositif mécanique d'agrandissement de la poitrine féminine par aspiration des seins accompagnée d'une circulation de l'air et d'un liquide lubrifiant chauffé



Bis

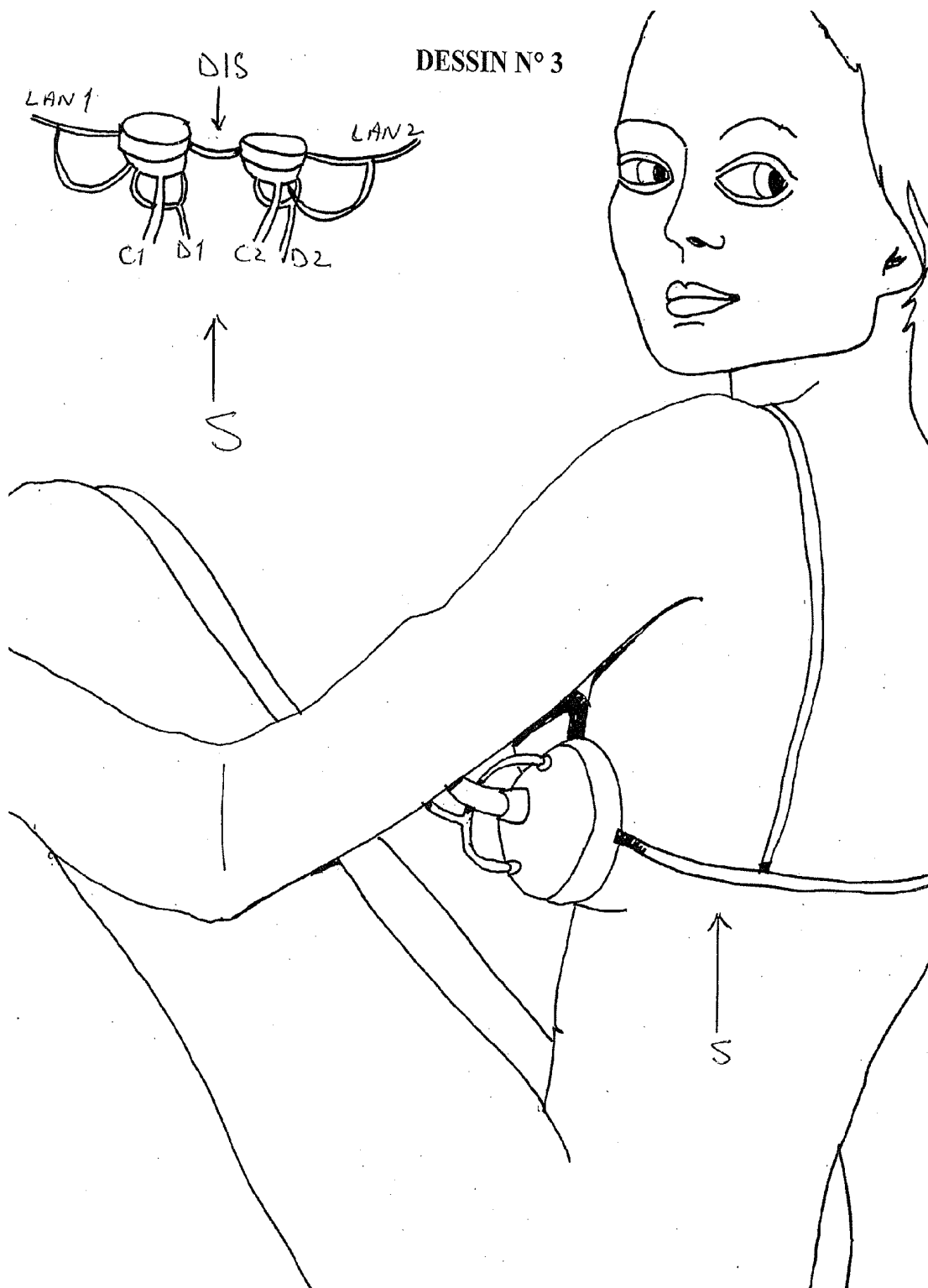
DESSIN N° 2

Dispositif mécanique d'agrandissement de la poitrine féminine par aspiration des seins accompagnée d'une circulation de l'air et d'un liquide lubrifiant chauffé



(7)

DESSIN N° 3

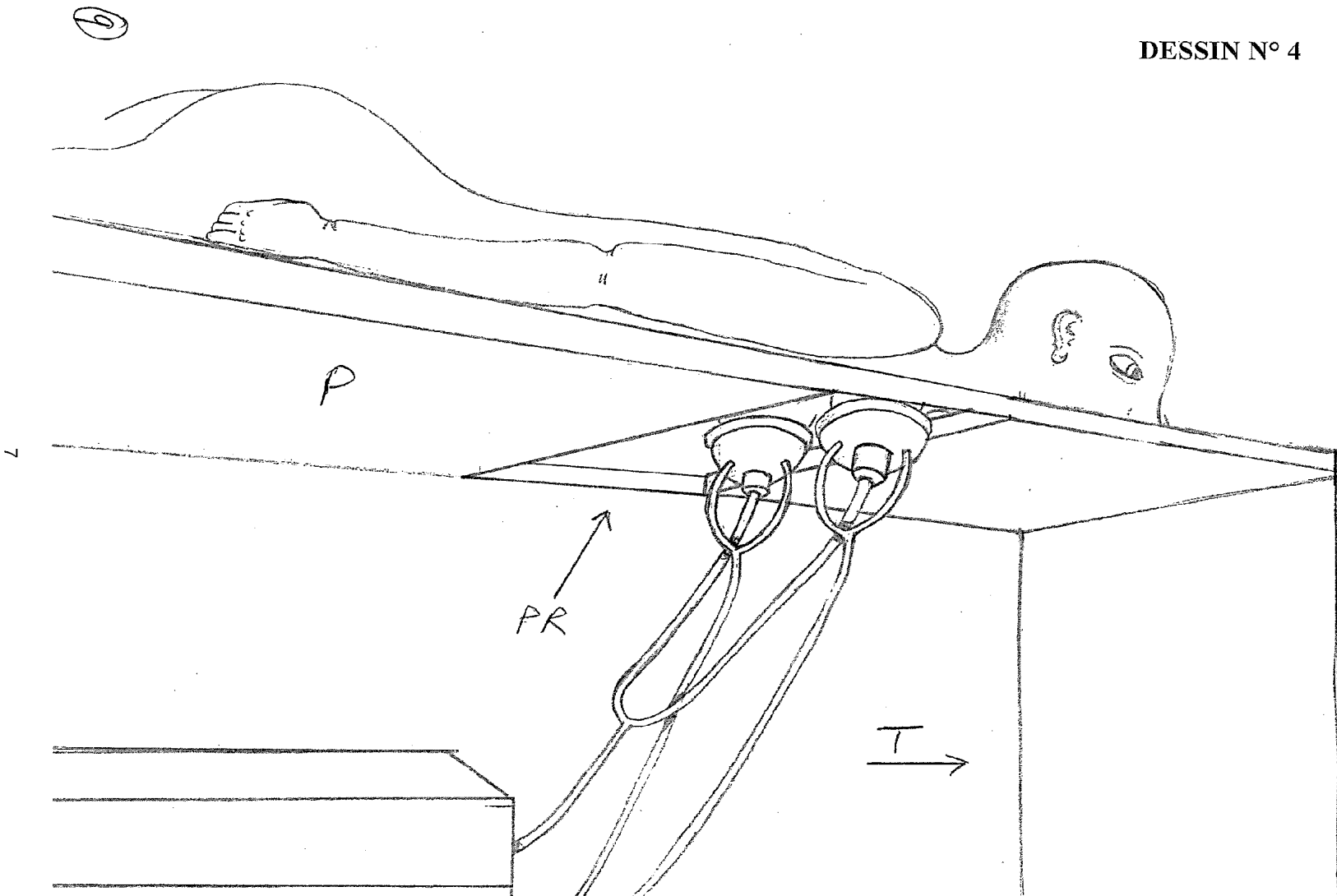


Dispositif mécanique d'agrandissement de la poitrine féminine par aspiration des seins accompagnée d'une circulation de l'air et d'un liquide lubrifiant chauffé

(8)

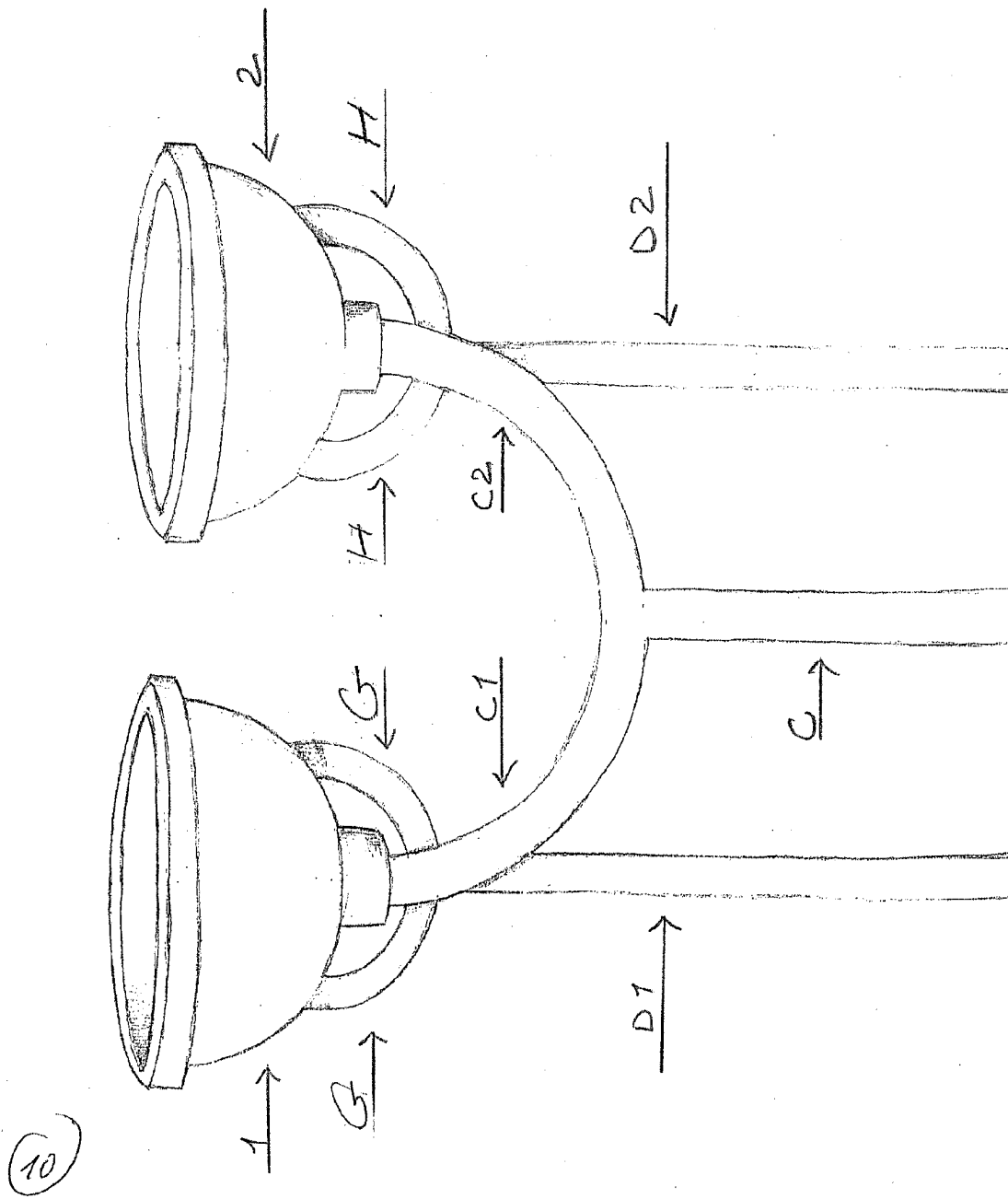
Dispositif mécanique d'agrandissement de la poitrine féminine par aspiration des seins accompagnée d'une circulation de l'air et d'un liquide lubrifiant chauffé

DESSIN N° 4



Dispositif mécanique d'agrandissement de la poitrine féminine par aspiration des seins accompagnée d'une circulation de l'air, et d'un liquide lubrifiant chauffé

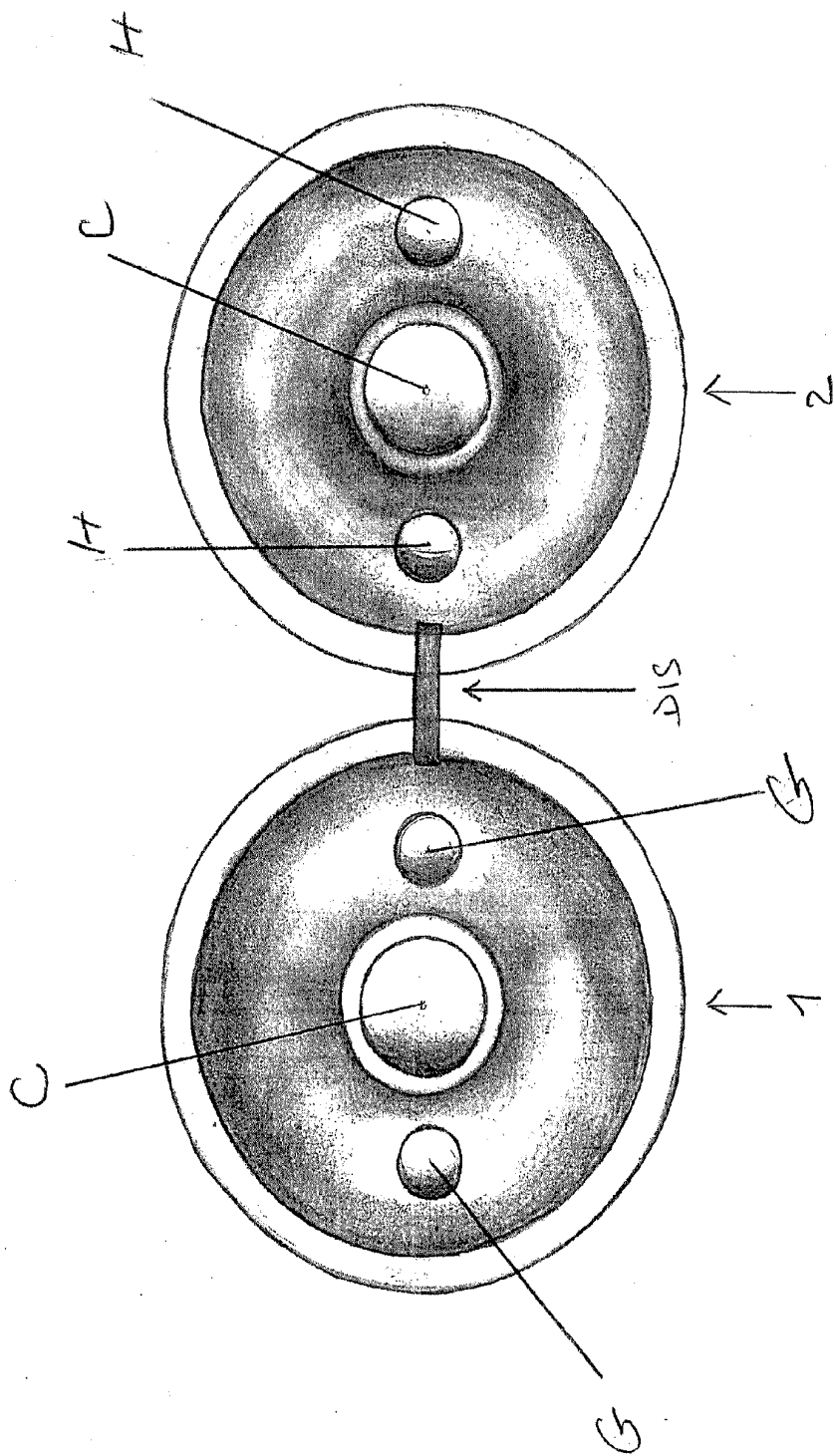
DESSIN N° 5





DESSIN N° 6

Dispositif mécanique d'agrandissement de la poitrine féminine par aspiration des seins accompagnée d'une circulation de l'air et d'un liquide lubrifiant chauffé



(11)